

## VISITE DU MUSEE DU COMPAGNONNAGE DE TOURS

LE 14 Septembre 2018

Par un bel après-midi ensoleillé, nous nous sommes retrouvés 14 pour visiter le musée du Compagnonnage.

Après avoir pris notre billet d'entrée nous sommes invités à nous asseoir dans une salle pour nous expliquer l'histoire de ce musée.



Le musée a ouvert ses portes en 1968. On le doit à la persévérance de Roger Lecotté, conservateur à la Bibliothèque Nationale, spécialiste du folklore et du compagnonnage.

La ville de Tours paraissait la mieux placée pour accueillir ce musée compte tenu de l'existence d'un musée antérieur. Au terme de longues discussions, l'association ouvrière des compagnons du devoir, la fédération compagnonnique et l'alliance compagnonnique tourangelle ont déposé leurs plus beaux chefs-d'œuvre, tableaux, documents, cannes et autres objets dans l'ancien dortoir de l'abbaye Saint-Julien. La ville de Tours, dont le maire était à l'époque Jean Royer accepta de se charger de l'entretien des locaux et du personnel. Ce musée municipal est aujourd'hui labellisé « musée de France ». Chaque année il accueille environ 50 000 visiteurs.

L'état de Compagnon s'acquiert après avoir rempli son temps d'apprentissage, s'être perfectionné sur le tour de France en tant qu'Aspirant et avoir réalisé un travail appelé chefs-d'œuvre. Ce dernier est désormais appelé « travail de réception » (la réception est une cérémonie qui élèvera l'aspirant à l'état de Compagnon).

Après beaucoup d'informations très intéressantes, nous sommes partis découvrir tous les chefs-d'œuvre. Toutes les professions du bâtiment (charpentiers, tailleurs de pierre, menuisiers, plâtriers, chaudronniers couvreurs, serruriers ainsi que cordonniers etc.) ainsi que les métiers de bouche (pâtisseries, boulangers).



A la fin de la visite et après en avoir pris plein les yeux nous nous sommes séparés satisfaits d'avoir passé un bon moment.

Geneviève Kopp